

NAME OF MP  
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

TOWN HALL REPORT  
ON ELECTORAL REFORM  
PUBLIC CONSULTATION



NOM DU (DE LA) DÉPUTÉ (E)  
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS  
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME  
ÉLECTORALE

LES CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
Le mardi 13 septembre	De 18 h 30 à 20 h 30	New Horizons Tower 1140, rue Bloor Ouest Toronto (Ontario) M6H 4E6	Participants : 104 personnes Personnel : 2 personnes Bénévoles : 8 personnes
<b>Forme :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input checked="" type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input checked="" type="checkbox"/> Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin <input checked="" type="checkbox"/>	Remplacement du mode de scrutin actuel <input checked="" type="checkbox"/>	Participation électorale <input checked="" type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input checked="" type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input checked="" type="checkbox"/>	Vote en ligne <input checked="" type="checkbox"/>	Représentation locale <input checked="" type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
<b>Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats?</b>
<p>Les participants à la consultation publique de Davenport sur la réforme électorale se sont généralement dits opposés au système majoritaire uninominal à un tour (SMUT) actuel. Une forte majorité des personnes présentes ont déclaré que le SMUT est vicié et désuet et qu'il faut le remplacer par un système qui reflète mieux la variété des opinions et des voix qui se manifestent au Canada.</p> <p>Les participants ont dit craindre que le SMUT favorise le statu quo et les systèmes bipartites ainsi que le « vote stratégique », qui consiste pour les citoyens à voter pour un candidat autre que celui qu'ils privilégient vraiment afin d'éviter un résultat peu souhaitable. Les participants ont également indiqué que le système actuel occasionne des différences entre le vote populaire et dénature l'issue du scrutin.</p> <p>Malgré le désaccord catégorique, quelques rares participants ont déclaré que l'enjeu du système électoral n'était pas le système comme tel; c'est plutôt une faible participation électorale et un manque généralisé de mobilisation qui donne lieu à des problèmes de représentation issus du vote.</p>

*Veuillez faire parvenir au :*

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

**Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)?**

On a constaté un malaise dans la salle lorsqu'il a été question des solutions de rechange au système actuel, et ce même pour les personnes qui connaissaient toutes les options possibles. Bon nombre de personnes ne comprenaient pas les solutions de rechange de base et estimaient qu'elles avaient besoin de renseignements complémentaires sur chacune d'elles pour prendre une décision intelligente. On était généralement d'avis que de trop nombreux Canadiens ne sont pas suffisamment éduqués sur la question pour prendre une décision éclairée quant au système électoral qu'ils privilégient.

Malgré ce fait, des participants ont discuté de certaines solutions de rechange. Bon nombre d'entre eux ont mentionné qu'ils privilégieraient la représentation proportionnelle (RP) parce qu'elle reflète adéquatement la volonté des Canadiens et traduit avec exactitude les votes en représentation à la Chambre des communes. Il a également été mentionné que la RP mettrait fin aux gouvernements majoritaires, ce qui motiverait par conséquent tous les partis à collaborer. Certains considéraient cette facette comme un aspect positif de la RP. Cependant, d'autres ont déclaré que ce système occasionnerait plutôt une impasse à la Chambre des communes. Il a été question de la situation politique récente en Espagne, où le Parlement ne pouvait trancher sur l'identité d'un premier ministre après une élection. Une deuxième élection a alors été déclenchée.

Les résidents qui sont en faveur du scrutin proportionnel mixte (SPM) ont appuyé ce système parce qu'ils croient qu'il s'agit de la meilleure façon de consigner et de faire état de toutes les opinions politiques au pays par la représentation locale. Certaines personnes ont également indiqué que le SPM permet également de concilier les différences entre le vote populaire et l'issue du SMUT.

Il a beaucoup été question de l'implantation du scrutin préférentiel pour promouvoir davantage l'issue d'une élection plus proportionnelle. L'un de nos panélistes a expliqué qu'un scrutin préférentiel n'est pas un système électoral; il s'agit plutôt d'un type de bulletin de vote qui peut être utilisé lors d'une élection. Toutefois, de nombreux participants étaient en faveur de ce type de bulletin de vote en faisant valoir que c'est une autre façon d'obtenir un résultat qui illustre avec exactitude la volonté des Canadiens.

**Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs?**

Des raisons ont été mentionnées pour justifier le manque d'engagement des Canadiens dans le processus démocratique. Le système SMUT actuel favorise le désengagement parce que les citoyens ne sentent pas que leur vrai vote est pris en compte. Des résidents ont ajouté que de nombreux citoyens estiment que les partis politiques du Canada ne reflètent pas les opinions et les besoins actuels des masses et que le choix de grands partis est insuffisant pour les électeurs. Certains ont en outre mentionné que l'abaissement de l'âge du vote à 16 ans pourrait faire augmenter la participation électorale et l'engagement démocratique chez les jeunes.

Par-dessus tout, de nombreux participants ont fait observer que le faible degré d'engagement est attribué au sentiment général d'apathie alimenté par une éducation inadéquate en ce qui concerne l'importance de voter et le processus démocratique. Les participants ont longuement discuté du fait que les Canadiens ont besoin d'une éducation civique plus vigoureuse pour que la participation au processus démocratique augmente.

**Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.)**

La majorité des participants n'étaient pas en faveur de mettre en œuvre le vote obligatoire. Les participants estimaient que le vote obligatoire mènerait à des décisions non éclairées. Bon nombre convenaient qu'il est préférable d'éduquer les citoyens au sujet du processus démocratique pour faire augmenter l'engagement et de veiller à ce qu'ils prennent des décisions éclairées.

**Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.)**

Les électeurs présents à la consultation publique étaient divisés au sujet du vote en ligne. Les tenants du vote en ligne ont déclaré qu'il serait profitable pour augmenter l'accessibilité et la participation électorale,

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

mais que sa mise en œuvre nécessiterait des mesures pour veiller à ce qu'il soit le plus sûr et confidentiel possible.

Les opposants au vote en ligne se préoccupaient de la question de la sécurité et du risque que les élections soient corrompues par des pirates. Des résidents ont également mentionné que le vote en ligne pourrait être à l'origine de distractions et d'influences exercées à la dernière minute sur le vote de certaines personnes.

### **D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.)**

Des participants ont soulevé plusieurs autres questions au sujet de la réforme démocratique, y compris le recours à un référendum pour décider de l'avenir de notre système électoral. Les participants étaient divisés sur cette question. Ceux qui étaient en faveur disaient qu'un référendum serait la seule façon de modifier le système électoral pour qu'il corresponde exactement à la volonté de la population canadienne et pour atténuer le degré d'intervention du gouvernement dans cette décision.

Ceux et celles qui étaient contre la tenue d'un référendum ont indiqué que ceux qui avaient déjà eu lieu au Canada ont obtenu un très faible taux de participation et se sont révélés insatisfaisants parce que les gens avaient été mal informés sur l'objet du vote. Certains jugeaient l'idée de tenir un référendum sur la réforme électorale particulièrement préoccupante en raison de l'état actuel du faible engagement démocratique au Canada et parce que très peu de personnes sont informées des options qui s'offrent comme systèmes de rechange. Certaines personnes ont ajouté que la tenue d'un référendum en même temps qu'une élection générale serait inopportune.

Les participants ont mentionné à plusieurs reprises au cours de la consultation publique qu'ils s'inquiètent beaucoup du manque de connaissances et d'éducation au sujet de la réforme électorale. Les participants craignent que les Canadiens n'obtiennent pas la réforme qu'ils souhaitent vraiment si la majorité des Canadiens ne s'impliquent ni ne s'informent concernant le processus. Les participants ont dit qu'ils appréciaient beaucoup cette consultation. Cependant, ils s'inquiètent généralement du fait que la réforme qui serait issue de cette consultation découlerait des points de vue et de l'engagement de quelques personnes choisies, et par conséquent ne refléterait pas adéquatement la volonté des Canadiens.

Il a également été question de l'accessibilité du vote. Certains participants estimaient que les efforts déployés pour faire augmenter l'engagement des électeurs au sein des groupes ethniques et des personnes qui ne parlent pas anglais ont été inadéquats. Certains ont également soulevé l'augmentation de l'accessibilité grâce à l'utilisation du vote en ligne, mais tel qu'il a été mentionné précédemment, des préoccupations liées à la sécurité sont associées à cette proposition.

Des participants ont aussi formulé des suggestions pour augmenter la participation électorale lors de la consultation publique. Outre les recommandations déjà mentionnées de vote en ligne et de diminution de l'âge de voter à 16 ans, certains participants ont proposé que le Canada accorde un droit de vote aux résidents permanents. La majorité des personnes présentes ont mal accueilli cette proposition. Les participants ont également indiqué que le fait de passer à un système autre que le SMUT ferait vraisemblablement augmenter la participation électorale parce que les citoyens estimeraient que leur voix est bien entendue dans un système plus proportionnel.

Enfin, plusieurs participants s'interrogeaient sur le temps qu'il reste pour effectuer de manière adéquate et efficace une réforme du système électoral si le gouvernement désire tenir sa promesse de mettre en place un nouveau système d'ici la prochaine élection générale. Les participants ne voulaient pas que ce processus soit réalisé à la hâte et craignaient les répercussions judiciaires et législatives d'une réforme du système électoral.

## **RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS**

**Tous les commentaires exposés dans le présent rapport doivent être considérés dans leur contexte approprié. Le format de la discussion sur la réforme électorale était une consultation publique. Les trois conférenciers invités étaient des gens en désaccord avec le statu quo et la plupart des gens qui se sont présentés sur place – mais pas tous – abondaient dans le même sens. En général, cette question suscite très peu de polarisation dans la circonscription de Davenport. Tous les commentaires formulés dans ce mémoire doivent être pris en compte à la lumière des faits susmentionnés.**

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

**Les questions et les opinions soulevées provenaient de personnes qui ne croient pas au système actuel, mais en général les résidents de Davenport ne sont pas engagés dans cette question. Quant à ceux et celles qui s'intéressent au sujet, ces personnes tentent de mieux comprendre la question et la nécessité d'apporter des changements à la base. La réalisation d'un tel changement fondamental à notre système électoral sans que la majeure partie de l'électorat soit informée des options et participante à la décision d'apporter le changement a suscité un malaise généralisé.**

- De nombreuses personnes sont mal à l'aise de discuter de la réforme électorale parce que peu de gens sont éduqués sur ce sujet. Même les personnes qui s'y connaissent étaient mal à l'aise parce que la réforme électorale pourrait avoir lieu sans que le plus grand nombre possible de Canadiens possèdent des renseignements à jour sur la question. En outre, le très petit pourcentage de Canadiens au courant de cette consultation indique que les conversations sur la réforme électorale ne peuvent être tout à fait efficaces avec si peu de personnes. De nombreux participants estimaient qu'il aurait été préférable de tenir une campagne de sensibilisation et de déployer davantage d'efforts d'éducation du public avant la consultation afin que des décisions plus éclairées puissent être prises.
- En ce qui concerne l'éducation, les participants appuyaient l'amélioration de la qualité des classes d'éducation civique au secondaire afin que les jeunes soient beaucoup mieux éduqués relativement au processus démocratique. Cette recommandation a également été faite pour améliorer la participation électorale chez les jeunes et pour créer une culture d'engagement démocratique qui débute au plus jeune âge.
- Les participants estimaient généralement que le système majoritaire uninominal à un tour est un système désuet qui ne reflète pas la diversité d'opinions accrue qui existe au Canada. Les Canadiens sont intéressés à élire des représentants qui se rapprochent de leurs idées et qui collaboreront avec leurs collègues pour établir un programme général pour le pays. À cette fin, la majorité des participants ont indiqué qu'ils préféreraient un système plus proportionnel. Ils ont exprimé leur appui à un système de représentation proportionnelle et au système de scrutin proportionnel mixte comme moyens d'améliorer le degré de représentation au gouvernement qui correspondrait au vote populaire. Toutefois, certains participants n'appuient pas ces systèmes en raison du risque d'impasse à la Chambre des communes.
- De nombreux participants ont manifesté leur soutien au vote en ligne en raison des avantages de l'accessibilité et de la participation électorale accrue. Cependant, certains s'inquiétaient beaucoup des risques pour la sécurité et des occasions d'influencer les électeurs. Le vote au bureau de scrutin est considéré comme une activité personnelle et comme une dernière chance de réfléchir tranquillement à son vote avant d'exprimer un suffrage.
- Pendant la consultation publique, une question intéressante a été soulevée au sujet du système politique qui appuierait le mieux la fédération du Canada. Des participants ont indiqué que comme les systèmes électoraux de représentation proportionnelle enregistrent toutes les opinions politiques à travers le pays, ce système constituerait la meilleure option pour renforcer le fédéralisme.
- Au cours de la dernière élection, il a beaucoup été question de mobiliser les groupes ethniques et les gens qui ne parlent pas anglais dans le processus démocratique et d'augmenter la participation électorale dans ces groupes. Malheureusement, de nombreux participants estimaient que l'on n'a pas déployé d'efforts pour régler cette question et aucun soutien ni aucune ressource n'ont été fournis pour parvenir à ce résultat.
- Si l'on garde à l'esprit que le gouvernement a promis une réforme du système électoral avant la prochaine élection générale, les participants ont exprimé leur inquiétude sur le temps dont dispose le gouvernement pour réformer le système électoral et ainsi atteindre cet objectif.

**Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)**

**Date :** Le 14 octobre 2016

**Signature du (de la) député (e)**

**(Signature)**

Julie Dzerowicz, députée — Davenport

**(Nom)**

**Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.**

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

*Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.*

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*